

# AVIS

**Objet: Steichen Ferber Jeanny – extension d’un site agricole en zone inondable à Reckange.**

Il est porté à la connaissance du public que l’arrêté d’autorisation de Monsieur le Ministre de l’Environnement du 30 juin 2025, réf EAU-AUT-25-0575 relatif à l’extension d’un site agricole en zone inondable à Reckange est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l’inspection des intéressés pendant la période du 2 juillet au 11 août 2025 inclus.

Mersch, le 1<sup>er</sup> juillet 2025  
le secrétaire le bourgmestre



*[Handwritten signature]*